



DETECTION U12F Finale Pont Ste Maxence

Les joueuses ci-dessous sont convoquées le **Mardi 8 avril 2025 de 14 H 00 à 17 h 00** au stade de PONT STE MAXENCE -
Terrain synthétique

AS BEAUVAIS OISE

EL BALLOUTI Ines GB
BOUTRIG Amina DA
DECHAMPS Méline MA
NDOUMBE Lilia Cassidy MD-MG
SEYNAT Mya MD
CAMARA Khadidiatou ATT

FC BETHISY

CADOT Manon DD

FC CHAMBLY

QUIABA Léana DD
KADIJEVIC Léa MD

US CHANTILLY

ESANNARHI Aya ATT

US CHEVRIERES-GRANDFRESNOY

LEDUC Maliana GB

US CHOISY AU BAC

DERRADJI Maryam DD
LEMBRET Emma MA
BASSINE Soumaya MG
BOUADID Donia MD

AFC COMPIEGNE

DEJEFANNE Zarah DD
SADIKI Amel MA

US CREPY EN VALOIS

EL ANNAS Oumayama DD-MD

US ESTREES ST DENIS

LEZZIER Charlie MA

HERMES-BERTHECOURT AC

CELLIER Lilou GB
FABUREL Meline DD

AJ LABOISSIERE

LEMAIRE Héléna ATT

LAIGNEVILLE-NOGENT

DOSPEUX Leyna GB
PARIZE Anaïs DL
BOURARACH Imene DA
MAMMERI Ines M.exc
MEACH Cheryne M.exc

US LE PAYS DU VALOIS

MILESI Amy MA

AS NOAILLES-CAUVIGNY

ENTRAYGUES DAUPHIN Suzon MG

FCJ NOYON

KHARCHOUCH Ines DA
MELINARD Iris MA
BENALI Mayssa ATT/MG
KEBE Fama ATT/MD
TANQIRAT Dina ATT

US PONT STE MAXENCE

GEORGE Aliya DG
MENDES PEREIRA Hayden MA
TAMA Sarah MD

US RIBECOURT

VIEIRA Luna DD

FC SACY ST MARTIN

BOUTROUILLE Cloé ATT

SC ST JUST EN CHAUSSEE

LEFEBVRE Abbygaelle M.exc
GROS Lucie ATT

AS SAINT SAUVEUR

MONTEAU Alycia GB

USM SENLIS

COUPE Julya MA
BRIGGS Rose M.exc

Les joueuses doivent arriver en basket ou en chaussures de ville. Les claquettes et les chaussures de football ne sont pas autorisées avant la séance. Des vestiaires sont à disposition pour se changer.

Pour la séance, les joueuses doivent pratiquer en tenue de match (haut de survêtement pour l'échauffement, maillot, short, chaussettes et protèges tibias), les bas de survêtement ne sont pas autorisés, les collants sont tolérés.

Chaque joueuse est priée de se munir :

*De son équipement de club et de ses protèges tibias

*De sa gourde

Encadrement : MM. BAUCHY (06.11.97.46.49), PENON, OMONT, BESSE, FERRON, Mme IKHENTANE

Décision du Comité Directeur du 16/12/2016 :

Tout joueur absent pour cause de journée de détection dans un club professionnel ou National alors qu'il est convoqué par le District Oise de Football sur un stage ou une journée de perfectionnement ou une phase de détection, ne sera plus convoqué de la saison lors des prochains rassemblements.

Destinataires : clubs, encadrement, M. MAIGRET, M. CHAPRON, Me DOMETZ-RIGAUT

La présidente, Nathalie DEPAUW